Image not found or type unknown

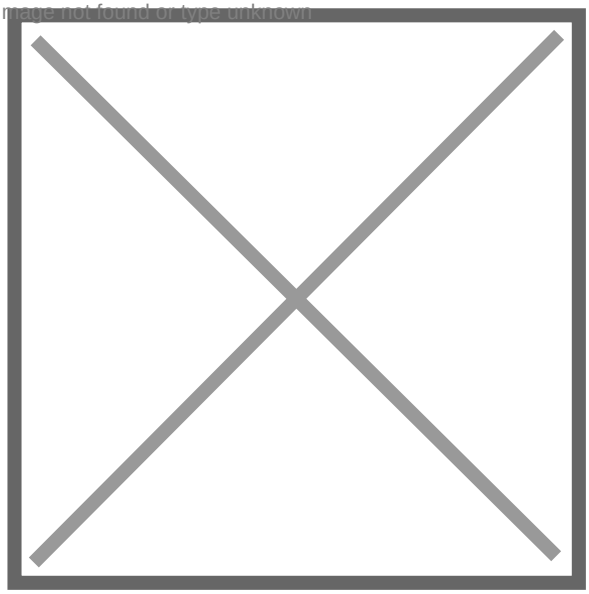

Réouverture dossier 4 ans après sinistre

Par **Antony38230**, le **12/02/2013** à **23:05**

Bonjour a toutes et à tous,

Voila mon problème et je ne sais pas trop par quoi commencer...

Mon accident à eu lieu en juin 2009 j'ai chuté en moto seul donc responsable, aucun blessé a part moi, en résulte une moto broyée,un hématome a la tête, au bras droit et multiples fractures à la cheville droite... opération avec pose de matériel, 10 jours d'hospitalisation, 2 autres opérations pour enlever le matériel. 2 mois et demi de maison de rééducation et 6 mois d'arrêt de travail...
A la sortie de l'hôpital on m'as laissé sous entendre que je n'aurai pas de séquelle à ma cheville, pareil pour le médecin expert qui mentionne sur le rapport "reprise des sports de combats (j'étai très sportif...) après consolidation", l'assurance me propose 8000€ environ pour le corporel je trouvai ca un peu faible surtout que mon assureur m'avait glissé qu'il avais eu un cas similaire au mien mais qu'en lieu et place de fracture il avait eu des hématomes à la jambe et l'assurance lui a 14500€.
A ce moment je m'en fiche ça me couvre les frais de la moto qui n'était pas tout risque et surtout je suis content d'être en vie je signe donc sans problème.

Sauf que 4 ans après ma cheville fais toujours le double de l'autre, que j'ai souvent du mal à marcher à cause de la douleur, quand au footing et au sport de combat il ne faut même pas y penser, et qu'après avoir vu 2 chirurgiens différent l'un me propose à terme une arthrodèse et l'autre une prothèse de cheville qu'il me conseille l'un et l'autre de faire quand la douleur deviendra vraiment insupportable... Bref, une cheville foutue a vie, plus jamais de sport qui nécessite des appuis, des douleurs permanentes et ca me limite dans le cadre professionnel car j'ai de temps à autres des charges à porter, en résumé je pense que l'expertise à largement été sous estimé et j'aimerai réparé cette erreur car ma cheville m'handicape fortement et dans ma vie personnel et surtout dans mes ambitions professionnelles mais je ne

sais par ou commencer... demander à mes frais une nouvelle expertise médicale et ensuite demander la réouverture de mon dossier et sa réévaluation ?

Désolé mon texte doit être assez ennuyeux à lire mais je voulais faire le plus complet possible...

En vous remerciant par avance.

Par **Antony38230**, le **18/02/2013** à **22:09**

Je remonte mon post...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés